

Qu'est ce qui est marchand et qu'est ce qui ne devrait pas l'être ?

Respectable Loge, Fraternité Normande, Orient d'Évreux, Région 9

Mots-clefs : Gratuité, Besoins fondamentaux, Intérêt général, Profits, Service public

Ce qui n'est pas marchand peut-il être gratuit ?

Par définition, le secteur non marchand rend des services ou des biens gratuitement, c'est-à-dire sans paiement direct ou a des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent le plus souvent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration, plus généralement sur ce qui peut être qualifié de besoins fondamentaux.

Toutefois, en y regardant de plus près, il est facile de constater que la gratuité n'est que pour celui qui reçoit ce bien ou ce service, car en dehors de l'air que nous respirons ou du droit de fouler la terre en se promenant, il est admis qu'un bien ou une chaîne qui produit un bien est un système marchand, dès lors qu'il existe une demande, il y a en face un travail, des coûts de fabrication ou de fonctionnement.

La gratuité, ou le paiement a des prix non significatifs économiquement, nécessite le plus souvent donc l'intervention d'un tiers, bien souvent l'état, qui aura recours a l'impôt pour pouvoir financer ces activités non marchandes.

Il n'y a donc rien de gratuit, il devient donc rapidement évident que la quantité ou la qualité des services ou biens non marchands ainsi rendus auront pour limite la capacité existante pour les financer et donc de l'acceptation de la population à accepter d'en supporter le coût forcément indirect.

L'être humain se retrouve bien souvent écartelé entre égoïsme et solidarité et le besoin inextinguible de sortir du lot, d'accaparer plus de richesse que son voisin.

Réaliser des profits, mais jusqu'où ?

La santé, l'alimentation, l'éducation accompagnée de la culture et de l'art, la défense, la justice, la préservation de l'environnement, les services fiscaux de l'état sont les secteurs qui doivent être non marchand, et donc répondre à une forme de gratuité pour les bénéficiaires, au nom de la devise de notre république Liberté, Égalité, et Fraternité. Ce triptyque impose à l'état et tous ses citoyens d'accepter le coût de la gratuité et d'en répartir la charge selon les capacités de chacun.

Les autres secteurs d'activité sont donc bien marchands, le coût de production des produits et services est financé directement par le prix de vente, en espérant pour le vendeur réaliser la meilleure marge possible, pour pouvoir rémunérer le travail, se rémunérer lui-même et parfois rémunérer les actionnaires, plus ou moins gourmands ?

A l'origine des temps, le troc était la base de l'économie, encore fallait-il avoir quelque chose a donner en échange, et a condition que ce quelque chose corresponde bien a un besoin. Ensuite le vol a été inventé, je n'ai rien a échangé, donc je te vole ce qui m'intéresse, et au passage, comme je suis plus fort que toi, je te tue puisque tu n'es pas d'accord. Ensuite comme je suis plus fort et aussi plus intelligent, je t'oblige à travailler pour moi, ainsi fut inventé l'esclavage et l'exploitation. Après plusieurs millénaires, rien n'a fondamentalement changé, l'habillement est différent. Il y a toujours ceux qui exploitent et tirent des revenus parfois colossaux et la grande masse de ceux qui travaillent ou pas qui survivent.

Cet appas du gain, ce désir d'argent s'est immiscé dans les secteurs cités comme ne devant pas être marchand, car répondant a des besoins fondamentaux de l'humain. Le financement de la santé en France, est en très grande partie assuré par la solidarité nationale via la sécurité sociale, permettant un accès aux soins en partie gratuit pour l'utilisateur, mais finalement payés par l'impôt prélevé.

La recherche du profit débouche sur des comportements managériaux amenant a des conditions de prise en charge parfois inacceptables bien souvent pour les plus fragiles d'entre nous, dans les EPHAD, en psychiatrie, voir dans les crèches.

La logique du rendement a deux chiffres amène des investisseurs étrangers a concentrer dans quelques portes feuilles de centaines d'établissements de santé sur tout le territoire, permettant ainsi le financement des fonds de pensions américains ou australiens par la solidarité nationale des patrons et travailleurs exerçant en France.

Toujours dans la santé, la crise récente liée au COVID a bien évidemment montré la dépendance de notre système de santé a la production de dispositifs médicaux et de médicaments dans des pays ou le cout de travail est faible. Cette délocalisation eut pour objectif d'augmenter des profits, mais aussi de faire face à une concurrence acharnée.

L'éducation dans certaines niches, permet aussi a certains d'engager des profits indécents au regard de l'obligation d'aller a l'école et de se préparer a un avenir permettant d'abonder a son tour au bien commun que représente l'impôt prélevé ; les manuels scolaires sont un exemple parmi d'autres.

Mettre du contrôle et du sens dans le secteur non marchand

Ils existent donc des secteurs d'activités répondants aux besoins fondamentaux de tout à chacun.

La nationalisation de ces différents secteurs n'apparait pas comme la solution miracle, sachant que l'état n'est pas toujours le meilleur entrepreneur pour mener à bien une activité. Toutefois, en période de crise, qui peut être économique, sanitaire, politique, une intrusion de l'état dans le processus décisionnel et gestionnaire de ces secteurs permet de veiller à l'intérêt commun répondant ainsi au fondement de notre république.

Il apparait indispensable que même dans ces secteurs, la recherche de la performance permette l'émulation dans la réflexion, ainsi que de dégager des profits financiers indispensables à l'investissement. Toutefois, la recherche unique du profit économique, simplement pour assurer une rentabilité aux financiers n'apparait pas comme acceptable dans les domaines évoqués comme non marchands.

L'exemple marquant de cette crise sanitaire nous impose de revenir à un monde de la santé régulé, ou la puissance publique doit fixer des règles plus contraignantes quant à l'identité des investisseurs et les méthodes de management.

Le secteur de la santé ne doit être dans la même logique marchande que d'autres secteurs ; la privatisation par des capitaux étrangers de nombreux établissements de santé reviens à financer ces fonds de pension par la solidarité nationale que représente l'assurance maladie, la loi doit rendre cela impossible.